



La visite d'embauche : visite d'information et de prévention ou examen médical d'aptitude

Inclus dans l'offre socle

PRÉVENTION
de la
DÉSINSERTION
PROFESSION-
NELLE

La visite d'embauche, pour quoi faire ?

S'assurer

que le poste que prend
un travailleur n'est pas de
nature à porter atteinte à
sa santé et que le travailleur
n'est pas atteint d'une affection
dangereuse pour les autres.

Informier

le salarié, au regard de la
connaissance de son état de
santé, sur les risques éventuels aux-
quels l'expose son poste de travail,
et le cas échéant, sur le suivi médical
nécessaire.

Sensibiliser

le salarié sur
les moyens
de prévention
à mettre en œuvre.

Qui est concerné ?

Tous les salariés sont concernés par la visite d'embauche. Cette visite est organisée selon des modalités distinctes, en fonction des risques auxquels le salarié sera exposé à son poste de travail.

Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers (au sens du Code du travail, à savoir : amiante, plomb, agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, agents biologiques des groupes 3 et 4, rayonnements ionisants, risque hyperbare, risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages), il s'agit d'une **visite d'information et de prévention**.

Pour le salarié exposé à des risques particuliers (liste ci-dessus), il s'agit d'un **examen médical d'aptitude** qui enclenche un suivi individuel renforcé.

La visite d'embauche, comment ça se passe ?

Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers : une visite d'information et de prévention

La visite d'information et de prévention est réalisée par **un professionnel de santé** (médecin du travail, collaborateur médecin, interne ou infirmier de santé au travail), dans un délai qui n'excède pas 3 mois à compter de la prise effective du poste de travail. Lors de cette visite, un dossier médical en santé au travail est ouvert ou mis à jour par le professionnel de santé. A l'issue de la visite d'information et de prévention, le professionnel de santé délivre une attestation de suivi au travailleur et à l'employeur.

Il existe une possibilité de réorientation vers le médecin du travail quand la visite a été réalisée par un infirmier.

Pour le salarié exposé à des risques particuliers, un examen médical d'aptitude

L'examen médical d'aptitude à l'embauche doit être réalisé **par le médecin du travail, préalablement à l'affectation** sur le poste de travail. A l'issue de cette visite, un avis d'aptitude ou d'inaptitude est remis au travailleur et à l'employeur. Lors de cette visite, un dossier médical en santé au travail est constitué ou mis à jour par le médecin du travail.



Pour plus d'informations sur la visite d'embauche, contactez votre
Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.



La visite d'embauche : visite d'information
et de prévention ou examen médical d'aptitude

Contactez votre centre de prévention en santé au travail :

Secteur Toulon-Ouest

Ollioules

Parc Athéna
Impasse des Peupliers
Quartier Quiez - BP 125
83192 Ollioules Cedex
04 94 46 93 60

Signes

Centre de Vie Parc d'activités
ZI Signes - BP 714
83030 Signes
04 94 10 03 60

Sanary-sur-Mer

4070, ancien chemin de
Toulon
Lieu-dit "Le Pont d'Aran"
83110 Sanary-sur-Mer
04 94 29 03 94

La Seyne-sur-Mer

57, Allée de Vilnius
ZAC Jean Monnet
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 11 04 50

Secteur Toulon Centre

Toulon Carnot

13 rue Berrier Fontaine
"Le Carnot" - Entrée B
3ème Etage
83000 Toulon
04 94 89 97 97

Toulon La Pléiade

Immeuble La Pléiade
174, Rue Danton
83000 Toulon
04 94 46 92 40

Secteur Toulon-Est

ZI La Garde Toulon-Est

398, Avenue Joseph Louis
Lambot
ZI TOULON EST LA GARDE
BP 55
83087 Toulon Cedex 9
04 94 08 63 33

Secteur Hyères Bormes

Hyères-les-Palmiers

Centre Europe Le Palatin
6 rue George Simenon
83400 Hyères-les-Palmiers
04 94 12 63 10

Bormes-les-Mimosas

Lotissement Magali
Lots 10 - 11
Lieu-dit "La Vielle"
83230 Bormes-les-Mimosas
04 94 93 06 05

Cavalaire-sur-Mer

Résidence le turquoise
N° 25 rue Alphonse Daudet
83240 Cavalaire-sur-Mer
04 94 11 51 13

Secteur Brignoles – Le Cannet

Brignoles

N°81 Le Clos Saint Lazare
560, avenue des Martyrs de la
Résistance
83170 Brignoles
04 94 37 21 60

Saint-Maximin

Av. de la Maximinoise
ZA Route d'Aix
83470 Saint-Maximin-
la-Sainte-Baume
04 94 11 51 11

Le Cannet-des-Maures

Lot N°5
ZAC de Gueiranne
83340 Le Cannet-des-Maures
04 94 50 09 15

Secteur Draguignan

Draguignan

Clos des Florentins
424 avenue Saint
Hermentaire
83300 Draguignan
04 94 50 90 80

Secteur Sainte-Maxime

Sainte-Maxime

Immeuble Le Mathias 1
Route du Plan de la Tour
Quartier du Couloubrier
83120 Sainte-Maxime
04 94 55 07 20

Saint-Tropez

"Espace des lices"
7, Boulevard Louis Blanc
83990 Saint-Tropez
04 94 97 69 60

Cogolin

64 rue Carnot
83310 Cogolin
04 94 55 07 20

Secteur Fréjus – Puget

Fréjus

"Le Cristal"
4 Rue des Troupes de Marine
83600 Fréjus
04 94 44 53 60

Puget-sur-Argens

Lot n°5
Lotissement des Vernèdes
Chemin des Vernèdes
83480 Puget-sur-Argens
04 94 19 68 70